

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Lagneau, 6 janvier 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Lagneau, 6 janvier 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 4 p. (344r, 345v, 346r, 347r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Lagneau, 6 janvier 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51679>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 janvier 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Lagneau, J.](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Sur le litige opposant la municipalité de Bruxelles à la Société du Familistère relatif au droit de passage sur la digue du canal de Willebroek. Godin n'est pas satisfait de la réponse de Buls car il souhaite obtenir un droit définitif et non précaire. Il demande à Lagneau de revoir à ce sujet Buls, qu'il est prêt à rencontrer à Bruxelles. Godin n'est pas partisan de poursuivre le procès si la commune de Laeken ne s'engage pas aux côtés de la Société du Familistère.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Le texte du folio 347r, identique à celui du folio 346r, est barré par un trait manuscrit au crayon bleu.
- Une partie importante du texte de la lettre est réécrite à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Buls, Charles \(1837-1914\)](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Canal de Willebroek \(Belgique\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
